

Informations importantes pour l'échantillonnage sur canister



N'utilisez pas le canister pour collecter des substances explosives, des agents radiologiques ou biologiques, des corrosifs, des substances extrêmement toxiques ou tout autre matériau dangereux.

Il est **illégal** d'expédier de telles substances et vous serez tenu responsable des dommages.

Utilisez toujours un filtre
lors de l'échantillonnage.

Ne pressurisez jamais
l'échantillon au-delà de
30 psi.



Ne serrez pas
excessivement la vanne et
n'oubliez pas de remettre
le capuchon en laiton.



Ne collez aucune
étiquette sur la
surface du canister.



Ne laissez jamais de liquides
(y compris l'eau) ou de
vapeurs corrosives entrer
dans le canister.

Si le canister est retourné dans un état non satisfaisant,
vous serez tenu responsable des dommages.



Vos interlocuteurs habituels restent à votre
disposition pour toute question.

airtesting-france@etfr.euofins.com